L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 JUIN 1857.

... publié par WEISSE & Co., ... PROPRIETAIRES: ...SSE, S. DUFOUR, ...GER, S. HARBY. ... Rue St. ... entre Conti et Bienville. ... ORLEANS: ... 25 JUIN 1857.

Abonnés à la semaine. [illegible]

Troubles de New-York. [illegible]

qu'il se considérait comme seul titulaire. Il s'est alors retiré, après une dernière protestation et est allé s'installer dans un local voisin, où il a procédé sans retard à l'organisation de son personnel, pour constater son entrée active en fonctions. Il y a donc toujours autel contre autel et nous n'avons point fait un seul pas vers une solution.

L'arrivée du gouverneur King, qui s'est trouvée retardée jusqu'à hier soir, va probablement ouvrir une ère nouvelle et décisive au conflit. On a fait courir, au sujet des mesures qu'il tient en réserve, les bruits les plus divers et les plus exagérés: on ne parle de rien moins que de la suspension de M. Wood et de la proclamation de l'état de siége. C'est aller terriblement vite et loin; mais il est certain qu'il faudra une grande détermination et une grande énergie, secondées par un grand tact, pour résoudre la situation sans violence comme sans faiblesse.

En attendant, le débat sur la constitutionnalité du bill de police s'est ouvert hier par devant la cour d'appel. On assure qu'il sera clos aujourd'hui et que la décision pourra être rendue sous très peu de jours. Quelle qu'elle soit, elle fera disparaître la principale pierre d'achoppement, et plus tôt elle arrivera, mieux cela vaudra pour tout le monde.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de Washington.

Washington, 23 juin.—Le gouverneur Cumming va établir d'une manière permanente sa famille à Utah.

Le col. Jack Hayes, actuellement ingénieur-général, en Californie, sera probablement envoyé dans l'Utah, au même titre.

Brigham Young.

Brigham Young dit ne reconnaître aucun titre du gouvernement, pour les terres de l'Utah. Les Mormons réclament la possession de toutes ces terres.

Troupes pour l'Utah.

On croit que les troupes désignées pour l'expédition d'Utah partiront pour ce territoire du 15 juillet au 15 août.

Nebraska.

Le col. Richardson, de l'Illinois, ayant refusé le gouvernement du Nebraska, le gouverneur actuel (Izzard) conserve nécessairement l'exercice de ses fonctions.

Destitution.

M. J. H. O'Neill, avocat de district, dans le District Sud de l'Ohio, a été destitué.

Presbytériens.

Richemond, 24 juin—La nouvelle église de l'école presbytérienne de cette ville, a adhéré aux actes de l'assemblée générale de Cleveland, et a nommé des délégués à la convention qui doit se réunir à Washington le 27 août.

Rivières.

Louisville, 25 juin.—La rivière baisse: 6 pieds d'eau aux chutes. Le temps est clair. Au thermomètre, 80 degrés.

Vicksburg, 24 juin—L'*Empress* est passé, descendant le fleuve, hier soir, à 10 heures.

Incendie.

Détroit, 25 juin.—Hier, les Hauts-fourneaux de la compagnie des mines de fer de Détroit et du Lac Supérieur, à Hambourg, ont été détruits par un incendie. La perte est de $38,000, en partie couverte par l'assurance.

Marché de Cincinnati.

Détroit 24 juin—Farine, de $6 40 à $6 65; whiskey, actif, de 27 1/2 à 28 c.; maïs, de 75 à 77 1/2c., Bacon, 12 1/2; mess-pork, languissant.

Grande effervescence à Memphis.

Memphis, 24 juin—Un joueur du nom de John Able, a tué, d'un coup de feu, cet après-midi, John Eyerson; il s'agissait d'argent dû à ce dernier par Able. Celui-ci a été incarcéré; les habitans, grandement émus, ont entouré la prison et voulaient pendre le coupable: mais le maire et d'autres personnes leur ont persuadé de se retirer. Une assemblée a été tenue ce soir pour indiquer la marche à suivre dans cette affaire.

Navire russe en construction.

New-York, 24 juin—On a posé aujourd'hui la quille d'un grand navire de guerre destiné à la marine russe.

New-York, 24—Le marché au coton s'est clos ferme. La farine maintient son prix; le blé blanc vaut $1 90. Le maïs est en hausse, mélangé 89 1/2, blanc 87, jaune 88. Le sucre et l'huile lentement; le café est ferme; pas de changements dans les prix du porc et du boeuf salé: graisse 14 3/8, jambon 11 à 11 1/4, épaules 9 7/8; whiskey 32; huile de lin 81; plomb et chanvre peu demandés. Le fret est lourd.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 25—Le steamer Planet est passé hier à 3 heures P. M. descendant.

Memphis, 24—Le Ward, le Walsh, l'Orion et le Flying Cloud sont passés aujourd'hui, descendant. La rivière monte.

Nouvelles de Washington.

Washington, 24— Le président a reconnu Edward W. Mask comme consul anglais résidant à Baltimore.

Nomination au Massachusetts.

Worcester, 24—A la convention républicaine de l'Etat, tenue aujourd'hui, N. P. Banks a été choisi pour être le candidat à la place de gouverneur.

Avances aux matelots.

Philadelphie, 24—Conformément au plan proposé par les armateurs de New-York et de Boston, on est tombé d'accord pour cesser de faire des avances aux matelots, à partir du 1er juillet prochain.

SOCIETE PORTUGAISE.—On verra par une lettre de M. Jean Davis, président de la Société Portugaise de Bienfaisance, que cet honorable citoyen a été l'objet d'une flatteuse démonstration de la part de la Société. M. Davis par son zèle à servir les intérêts qui lui sont confiés, sa générosité et sa bienveillance, justifie la haute estime et le respect que professent pour lui les membres de l'association qui l'a placé à sa tête.

ASSOMPTION.—Le bayou baisse tous les jours, dit le *Pionnier de l'Assomption*, et nous craignons fort que d'ici à huit jours, nos steamboats ordinaires soient obligés de cesser la navigation.

Quant aux maladies elles ne sont pas encore venues; et jamais la paroisse n'a été d'un si pauvre revenu pour les médecins. Espérons que cet état de choses se prolongera et que la fièvre jaune nous dispensera de sa visite pour cette année.

Nouvelles étrangères.

Nos journaux européens, apportés par l'*Europa*, nous sont parvenus hier: ils vont jusqu'au 6 de ce mois pour l'Angleterre et jusqu'au 4 pour le continent.

Le *Moniteur* publie un nouveau rapport du maréchal Randon en date du 26 mai. Le maréchal annonce que les Beni-Raten et une autre tribu ont offert leur soumission et accepté toutes les conditions qu'il leur a imposées. Il espère que les autres membres de la confédération kabyle ne tarderont pas à suivre cet exemple. Du reste le maréchal prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la soumission de la Kabylie; il faut étudier le pays, qu'il se propose de sillonner de routes, qui seront aussi utiles au commerce qu'à l'armée elle-même.

Nous lisons dans une lettre de Paris au sujet du dernier exploit des troupes françaises en Afrique.

Pour en venir à l'attaque du 24 mai, dont les bulletins et les rapports officiels vous ont rendu compte, pour bien en comprendre l'importance et la stratégie, il faut se représenter les lieux qui ont été le théâtre de l'action. Le terrain si tourmenté des environs de Sébastopol est une plaine unie et un spacieux champ de bataille en comparaison des abords escarpés de Tiguert-Haïa. Nos troupes ont dû opérer par petits détachements et ont eu moins de peine à vaincre qu'à arriver sur le lieu du combat. Elles n'ont combattu qu'en tirailleurs ou à la baïonnette. Les pièces de campagne ont à peine été mises en batterie, moins pour agir peut-être que pour faire entendre aux échos des montagnes la grande voix du canon. Les zouaves habitués à une rude guerre et à des adversaires redoutables ont abordé en riant les positions, ils appellent cela la petite guerre.

Non seulement le succès de la campagne ne fait pas l'ombre d'un doute, mais la soumission entière de la Kabylie paraît assurée par les mesures à la fois énergiques et paternelles que prend le maréchal Randon. Le but de la France n'est pas de briser systématiquement la résistance des Kabyles et de les ployer à nos moeurs, à nos institutions: le gouverneur-général a, au contraire, pour mission, de faire de ces tribus belliqueuses une sorte d'arrière-garde alliée et amie, trouvant sur les marchés algériens un accueil facile, et profitant du bien-être et de tous les avantages que leur offre le voisinage de la colonie. L'exemple d'Abd-el-Kader démontre qu'on ne gagnerait rien à vouloir froisser le caractère fier et ombrageux de ces montagnards. En leur laissant leurs chefs, leurs coutumes locales, en n'exigeant pas d'eux de tribut périodique, on peut assurer la tranquillité du Djurjura, et la sécurité de la colonie. Mais si l'on veut assimiler les Kabyles aux Arabes et à la population algérienne, ce n'est pas une brillante campagne qu'il faudrait entreprendre, c'est une guerre d'extermination.

En France, c'est surtout des prochaines élections que l'on se préoccupe.

Nous sommes sans nouvelles politiques d'Angleterre.

On disait à Berlin que l'empereur et l'impératrice de Russie quitteraient Saint-Pétersbourg le 12 juillet, pour entreprendre un voyage en Allemagne, et rencontreraient l'impératrice-mère à Berlin.

Les journaux continuent à s'occuper de la pétition que la noblesse et le clergé hongrois auraient eu l'intention de présenter à l'empereur d'Autriche pour demander le rétablissement des anciennes limites territoriales et des institutions de la Hongrie.

Un correspondant de Vienne assure que cette pétition, qui d'ailleurs ne serait que l'oeuvre du parti peu tolérant des Magyars, n'a point été présentée, mais que l'empereur, informé des demandes exposées dans cet écrit, a demandé à ses ministres d'en faire l'objet d'un rapport. La nouvelle organisation politique attendue par la Hongrie devrait, d'après ce correspondant, [illegible] les intérêts légitimes de ce pays sans froisser les intérêts des populations slaves, qui forment la moitié de la population totale de [illegible]

Des lettres de Constantinople, [illegible] 27, présentent la situation comme [illegible] plus aiguë; [illegible] la Turquie; [illegible] les influences [illegible] activés que jamais; [illegible] les finances, et on a [illegible] capitalistes [illegible] grecs dont nous avons parlé dernièrement. Le *Constitutionnel* et la *Patrie* annoncent formellement que le projet présenté par ces derniers n'aura pas de suite, la situation du pays et celle du marché monétaire en Europe s'opposant à toute entreprise sérieuse. Cependant de nombreuses souscriptions avaient été recueillies à Constantinople; il est vrai que les souscripteurs sont les auteurs mêmes du projet et quelques autres capitalistes intéressés comme eux à procurer de l'argent à la Porte pour qu'elle puisse leur rembourser autrement qu'en caïmés les avances qu'ils lui ont faites. En tous cas, la pénurie du trésor est telle qu'on a dû supprimer l'illumination qui a lieu chaque année à l'occasion du Baïram, et toutes les fêtes annoncées. On parle d'ouvertures faites à la société turco-arménienne qui avait soumis dans le temps un projet de banque, mais on doute qu'elles aboutissent. Quant à la question des Principautés, il n'y a rien de changé; la lutte continue entre les ambassadeurs, partisans de l'union, et M. de Prokesch, soutenu par lord Redcliffe, de même qu'entre Reschid-Pacha et une partie de ses collègues.

La reine d'Espagne a reçu, le 26, la députation du Sénat chargée de lui remettre l'adresse de la Chambre haute en réponse au discours d'ouverture des Cortès. La reine a répondu:

"Messieurs les sénateurs, j'ai entendu avec le plus vif intérêt les nobles sentiments du Sénat. Mon unique désir est de voir la nation unie, prospère et heureuse. Les voeux du Sénat sont les miens et ceux de mon gouvernement. J'espère qu'étant tous unis, et ayant confiance dans les secours de la divine Providence, nous avancerons vers le noble but que nous nous proposons tous.

Dans la séance des Cortès espagnoles du 26, M. Santa-Cruz a vivement attaqué la politique du ministère. Le maréchal Narvaez a renouvelé les explications données à ce sujet au Sénat. Des troubles, bientôt appaisés, ont eu lieu à Valence, le 24 mai.

On lit dans le *Daily News*:

La guerre languit en Chine, et l'amiral attend l'arrivée de renforts considérables pour prendre l'offensive. Les troupes et les navires, les bateaux à vapeur et les canonnières arrivant, une force écrasante ne tardera pas à être réunie, et cependant nous sommes en paix avec la Chine comme empire; nous n'avons de querelle et la guerre qu'avec le gouverneur de Canton, le mandarin de Canton. Dans tous les autres ports de la Chine, nous sommes dans les termes les plus amicaux, et nous faisons beaucoup de commerce. L'empereur de Chine ne sait probablement pas ce qui se passe à Canton!

CHRONIQUE LOCALE.

Ecoles publiques—Les examens des Ecoles primaires du Troisième District ont commencé hier et continueront jusqu'à lundi. La clôture aura lieu lundi de 8 à l'école Fillmore.

Cour du recorder Stith.—Andrew Isaacs a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir porté à H. Kailar des coups de brass-knuckles à la tête—Jacob Laig, accusé de complicité, a été acquitté.

James Brady est accusé d'avoir battu Mary McGravy et menacé de la tuer à coups de hache—Cautionnement; instruction fixée au 2 du mois prochain.

Edward Farrell et Michael McCauley, que J. Smith accusait de l'avoir terrassé, ont été acquittés.

Un affidavit accuse D. D. Dobois d'être entré dans une chambre de l'Arcade Hotel, d'avoir ouvert une malle et enlevé soixante-dix piastres. Le prévenu vient d'arriver de l'Ouest. Il subira un interrogatoire le 2 du mois prochain.

Cour du recorder Fabre.—Le recorder a acquitté, après interrogatoire, les personnes suivantes: J. Gast que J. Amberton accusait d'escroquerie; A. Barwin, accusé d'avoir acheté des articles qu'il savait avoir été volés.

Michel Guille ou Gabie Michel est accusé d'avoir blessé Joseph Heyberger à la figure, mercredi soir, dans la rue St. Philippe.—Cautionnement.

Un enfant du nom de A. Broy, qui avait été arrêté pour avoir battu un autre enfant, passera quelque temps à la maison de Refuge.

George Wald, accusé d'avoir violemment assailli M. F. Haeberrel, a fourni un cautionnement de $750 pour répondre de sa comparution devant la première cour de district.

Cour du recorder Solignac.—Wm. Ledoux a été arrêté sous prévention d'avoir battu sa femme. Cautionnement.

F. Tobin se plaint d'avoir été assailli par Joseph [illegible].

Johanna O'Brien, accusée d'avoir abandonné la demeure de sa mère pour suivre Bill Clarke, a été acquittée.

E F Morrison a été arrêté par ordre du maire. Il est accusé de n'avoir pas remis de l'argent qu'il a touché pour le compte de la maison G W Hynson & Co.

Acquittés.—On se rappelle que le verdict du jury qui a fait une enquête sur le corps de Jean Dablan, déclarait que Charles Gedy ou Guddy a trempé dans le meurtre. [illegible]

Laurence Menart, accusé d'avoir mis le feu, dans la soirée du 13 courant, chez M. Schneyder, au coin des rues Bourbon et Bienville, a été acquitté par le recorder assistant Holland. Il n'y a pas eu de preuves contre lui.

Première Cour.—Le juge Hunt a refusé une nouvelle audition de cause à John McGinnis qu'un jury a déclaré coupable d'assaut avec intention de tuer. L'affaire est portée à la Cour Suprême.

L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté des personnes suivantes:

Bernard Bush, accusé d'abus de confiance; Wm H. Evington, d'assaut avec intention de tuer; Michael Rogers, de détournement de fonds; Thos Hays, de vol.

Le jury a acquitté Joseph Figaro, accusé d'avoir tué Jose Cabejo, il y a quelques mois, au coin des rues Claiborne et Orléans. Les témoignages ont établi qu'il avait été violemment provoqué; Figaro était accusé de meurtre au second degré.

Algérie.

Le *Moniteur* publie le rapport suivant du maréchal Randon au ministre de la guerre:

"Au camp d'Ighil-Guifri, le 27 mai 1857.

"Monsieur le maréchal,

"La vigoureuse résistance opposée, pendant la journée du 24 mai, par l'ennemi au mouvement de nos troupes, faisait pressentir une tentative de sa part pendant la nuit; nos grand'gardes et nos avant-postes avaient été retranchés en conséquence; aussi nous n'avons éprouvé aucun mal de l'attaque des Kabyles dans la nuit du 24 au 25 mai.

"Le feu recommença dans la matinée du 25; des contingents nombreux débouchèrent de Souk-el-Arba, et s'avancèrent résolûment sur les postes avancés de la division MacMahon; ils furent repoussés à la baïonnette et éprouvèrent des pertes sensibles.

"Le général Renault, dans la matinée du même jour, 25 mai, fit porter une partie des troupes de sa division sur les villages d'Aït-Hag, d'Aït-Janak, d'Ibachiren et d'Aït-Hali, situés sur la droite de son camp, et dont les défenseurs entretenaient une vive fusillade contre ses grand-gardes. Les Kabyles furent rejetés dans le fond des ravins, et vers midi le feu avait cessé sur presque toutes les positions.

"En ce moment, on aperçut vers Souk-el-Arba un groupe de 3,000 Kabyles au moins, se retirant dans toutes les directions après avoir échangé des coups de fusil avec les habitants de plusieurs villages qui, à l'instigation de notre ancien caïd, venaient de se déclarer pour nous.

"Peu de temps après, des envoyés de la tribu des Beni-Raten vinrent faire des ouvertures de soumission et demandèrent une trève de 24 heures; je l'accordai.

"Le lendemain, 26 mai, à quatre heures de l'après-midi, les représentants de toutes les fractions de la tribu des Beni-Raten se sont présentés à ma tente, demandant à se soumettre. Ils ont accepté, sans hésitation, toutes les conditions que j'ai cru devoir leur imposer.

"Cette soumission a été suivie immédiatement de celle des Arb Douela, qui avaient lutté vigoureusement contre nous pendant la campagne de l'automne dernier.

"J'ai lieu de croire que d'autres tribus de la montagne, dissidentes jusqu'à ce jour, ne tarderont pas à suivre l'exemple des Beni-Raten et des Arb-Douela.

"En attendant ces résultats probables et que doit faciliter la présence de nos troupes sur les formidables positions qu'elles occupent, je fais étudier l'intérieur du pays, et reconnaître la direction et le tracé des routes qui devront relier Tizi-Ouzou au poste qui sera établi sur ces montagnes.

"Au reste, nous sommes dans des conditions excellentes. La santé des troupes est parfaite et nos approvisionnements nous arrivent facilement.

"Veuillez agréer, monsieur le maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

"*Le maréchal de France gouverneur-général de l'Algérie*,

"RANDON."

BELGIQUE.

La *Gazette de Mons* du 2 publie les détails suivants sur les désordres qui ont eu lieu à Jemmapes:

Des scènes odieuses se sont passées à Jemmapes dans la nuit de dimanche au lundi. Beaucoup de récits, empreints d'exagération, ont couru sur ces événements; la renommée avait pris plaisir à leur donner des proportions horribles; la réalité est assez repoussante, sans qu'il faille encore la charger des couleurs de l'imagination.

"Une manifestation s'était organisée; des groupes s'étaient formés et avaient parcouru la localité en chantant la *Brabançonne* et en criant: *à bas les couvents!* Devant l'établissement des Frères, les chants avaient redoublé et quelques vitres avaient été brisées à coups de pierre.

"Alors quelques individus voulurent pousser les choses plus loin; ils se détachèrent du rassemblement, et l'un d'entre eux abattit quelques volets à coups de hache. La porte d'entrée attaquée, céda bientôt et livra passage aux furieux. Ceux-ci, en fort petit nombre, se répandirent dans les appartements, saisissant tout ce qui se trouvait sous leurs mains, et jetant par les fenêtres, tout dans la rue: chaises, objets brisés, lits, matelas, garde-robes, bibliothèque, ustensiles de ménage, pots, chandeliers de la chapelle, etc. Ces divers objets étaient saisis par les gamins postés sous les fenêtres, et mis en tas sur un feu qu'on avait allumé à quelques pas du couvent et qui, pendant quelques heures, consuma tous les objets qui avaient appartenu aux frères.

"Pendant cette expédition de vandales, à laquelle, du reste, nous le répétons, quelques individus seulement, ont coopéré, trois religieux, transis de peur, avaient été [illegible] sous des matelas et saisis par les perturbateurs qui se portèrent envers eux à des actes d'une brutalité révoltante. Les religieux purent néanmoins se soustraire aux violences dont ils étaient l'objet et furent recueillis dans des maisons voisines.

"Le frère-recteur ne se laissa pas [illegible] sous cependant que Sapia, premier échevin, voulut les arrêter: mais ses exhortations ne furent pas écoutées.

"La cause qui paraît avoir si fortement excité la population de Jemmapes, c'est que, dit-on, on prélève sur les salaires des ouvriers houillers 2 p. c. pour l'entretien des écoles chrétiennes dans le Borinage.

"Une chose digne de remarque, c'est que dans le sac du couvent personne ne cherchait à voler et à s'approprier les meubles de l'établissement. L'argenterie même était jetée dans les flammes, comme s'il se fût agi de l'objet le plus commun.

"Ajoutons que la présence de la gendarmerie, arrivée au milieu de la nuit, a suffi pour dissiper les perturbateurs.

"Depuis lors, l'ordre est tout à fait rétabli."

Les manifestations qui ont eu lieu dans nos grandes villes contre le projet de loi sur la charité se sont étendues aux centres des populations secondaires: à Ostende M. Van Iseghem, qui a voté contre la loi, a été reçu avec un grand empressement à la station du chemin de fer; le soir une brillante sérénade lui a été donnée. A Marbais, la fête de Philippe-bourg s'est transformée en une manifestation.

La population de Verviers ne s'en est pas tenue aux démonstrations pacifiques et aux cris: le samedi, des pierres ont été lancées contre le collège des jésuites: le lendemain, les scènes de la veille ont recommencé; voici comment s'exprime à ce sujet le *Nouvelliste de Verviers*:

"Nos jeunes émeutiers se sont rendus d'abord devant l'Hôtel-de-Ville, qu'ils ont tenté d'envahir et où ils ont jeté quelques pierres dans les vitres; mais la police et les pompiers de service étant intervenus sur-le-champ, ils ont dû abandonner la place et se transporter ailleurs.

"Arrivé devant l'établissement des Pères Jésuites, les émeutiers ont commencé à renouveler les scènes de la veille. M. le bourgmestre et les membres du collège échevinal, ainsi que le commissaire de police, ont tenté vainement, pendant plus d'une heure, tous les moyens de persuasion, pour engager les jeunes gens à se retirer. Constamment sourds à la voix des magistrats, les tapageurs n'ont tenu aucun compte des avertissements qui leur étaient donnés. Au contraire, les groupes devenaient de plus en plus inquiétants. Des pierres furent lancées et plusieurs carreaux des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage de l'habitation des jésuites volèrent en éclats. Un individu a même tenté de forcer l'entrée de la maison, en secouant la porte, mais il a été immédiatement arrêté. M. le bourgmestre reçut un coup de pierre à l'épaule; l'inspecteur de police fut renversé.

"Vers onze heures du soir, M. le bourgmestre, se voyant dans l'impossibilité de mettre fin au désordre par la persuasion, fit les sommations d'usage et la gendarmerie fut requise. Les gendarmes, à cheval, ayant à leur tête M. le lieutenant Goffinon, firent une charge sur les groupes qui furent dispersés en peu d'instants. Les individus qui les formaient se retirèrent alors dans les petites rues adjacentes et continuèrent à jeter des pierres sur la gendarmerie. Le lieutenant reçut un coup de pierre à la cuisse, et un de ses hommes à l'estomac. Un individu qui s'était emparé de la bride du cheval d'un gendarme, sans vouloir la lâcher, reçut un coup de sabre qui lui coupa la figure.

"Les gendarmes à pied ayant fait le tour par le Pontaux-lions, vinrent prendre par derrière les individus qui s'étaient retirés dans la petite rue près de la Société Littéraire et sur la Terre-Hollande, et un grand nombre d'arrestations furent opérées, non sans peine, car un des perturbateurs tenta de désarmer un gendarme, et un coup de feu fut tiré, dit-on, du côté de la place des Récollets.

"Parmi les individus arrêtés, ceux qui étaient connus furent relâchés, après qu'on eut pris note de leurs noms; les autres, au nombre de quatorze, furent conduits au violon, où ils ont passé la nuit. Hier matin, après un interrogatoire, ils furent aussi relâchés, excepté quatre qui ont été écroués sous mandat de dépôt. Celui qui a reçu un coup de sabre à la figure a été transporté à l'hôpital. Les arrestations ont mis fin au désordre. Depuis lors, la tranquillité de la ville n'a plus été troublée.

"Hier, lundi, dans la journée, quarante assignations ont été lancées. Dans l'après-dîner, M. le bourgmestre a fait publier une proclamation pour défendre les attroupements."

—On lit dans le *Journal de Huy*, sous la date du 2 juin:

"Depuis un grand nombre d'années une confrérie, placée sous le patronage de Saint-Hubert, fait, tous les deux ans, un pèlerinage en Ardennes.

"Partie samedi matin de l'église Saint-Pierre, les membres de la confrérie rentrèrent processionnellement en ville hier l'après-midi et se rendirent, comme de coutume, à l'église Saint-Pierre. Mais au grand étonnement des confrères et du nombreux public que le retour de ce pèlerinage a coutume d'attirer, les portes de l'église restèrent fermées et toute demande d'admission dans l'intérieur fut nettement repoussée.

"Il n'en fallut pas d'avantage pour exciter la foule, [illegible] cris: *A bas la calotte! A bas les couvents!* que la confrérie dut rebrousser chemin et aller se disperser ailleurs.

"Ce fait a vivement impressionné notre ville et l'on regrette beaucoup que l'ordre de refuser l'entrée de l'église à la confrérie de Saint-Hubert, ait été donné dans les moments actuels surtout."

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

La comtesse Maxime.

XIV. (Suite.)

Lucile conclut de toutes ces réflexions qu'elle ne devait pas douter de son bonheur avant d'avoir en main, ou sous les yeux, la preuve de la ruine de ses espérances; elle en conclut qu'il lui fallait travailler avec une adresse [illegible] à gagner la confiance et l'estime de son mari [illegible]

[illegible]

namens de verres de différentes couleurs; de larges et longues vitrines renfermaient des médailles du plus grand prix, et des coffres à fortes serrures scellés au parquet contenaient, ainsi que l'apprit plus tard la comtesse, les papiers et les archives de Maxime.

Lucile, émerveillée du luxe de ce cabinet splendide, s'approcha de l'une des casses, et, avisant un fort volume qui portait ces mots pour titre: "*J. Capitolinus. Vie des empereurs Maximins,*" elle voulut s'en saisir, et monta sur une échelle à roulettes pour se mettre à portée du rayon où le livre était placé. Comme elle appuyait l'une de ses mains sur une traverse appliquée contre les casiers, elle entendit un bruit sec produit par la détente d'un ressort, et, à sa grande surprise, elle vit l'un des compartiments de la bibliothèque pivoter comme une porte au ras du parquet, avec les livres et les objets dont il était chargé.

XV.

Lucile se hâta de descendre de l'échelle dont elle avait, déjà, franchi quelques gradins, et avant d'entrer dans la pièce sur laquelle la porte secrète venait de s'entr'ouvrir, elle voulut se rendre compte du mécanisme qui lui avait livré ce nouveau passage; et elle découvrit un ressort caché dans la boiserie d'une colonnette, ressort sur lequel sa main s'était posée au hasard. Poussée par une curiosité bien naturelle, la comtesse désira visiter l'appartement mystérieux qui était à sa portée, et elle y entra résolument.

Ce fut un léger cri de surprise et de joie que Lucile [illegible] les pieds dans un charmant salon, orné avec plus de goût que de somptuosité, selon la mode du temps, rempli de meubles modernes, appartement de garçon et de petite maîtresse, tout à la fois, d'où le velours et la soie [illegible] d'or, le marbre et l'airain, où des meubles et délicates peintures rappelaient les moeurs frivoles de notre époque et non des scènes de l'imposante histoire, où des sophas moelleux conviaient au repos et des bijoux mignons flattaient les yeux. On pouvait, aisément, deviner que le maître de ce délicieux boudoir était un élégant sybarite, [illegible] se complaisant dans le *far niente*, cher aux peuples de l'Italie, et oubliant, dans ce nid voluptueux pour l'imagination, les fatigues de sa vie extérieure.

Lucile vit sur une table en marqueterie du plus fin travail, une liasse de papiers couverts de chiffres tracés à l'encre rouge, noire et bleue, et elle ne douta point qu'elle ne se trouvât dans l'officine politique du comte qui était pour elle, à n'en plus douter, le chef de quelque conspiration prête à éclater. [illegible]

Cette découverte fit frissonner la comtesse en dépit de la satisfaction qu'elle lui causa, car le souvenir de la marquise Médéai soulevait dans le coeur jaloux de la jeune épouse une colère plus terrible que sa frayeur n'était grande en présence des dangers qu'affrontait son mari.

—Un jour, il me dira tout! pensait Lucile, en souriant à une glace de Venise, que portaient dans leurs bras potelés deux Amours dignes du ciseau de Cellini, et, alors, je lui confierai le secret de la charmante exploration que je viens de faire...... Ah! Monsieur le comte, vous préférez ces jolis fauteuils en bois de rose aux trépieds de [illegible]

[illegible]

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

(1) [illegible]

[illegible]

Amours allemands de Hoofland. *Le grand remède pour la faiblesse des nerfs.*

[illegible]

ATTENTION. [illegible]

LES LANGUES! [illegible] On ne l'acquierra que par la pratique. [illegible] L'ANGLAIS [illegible] L'ESPAGNOL [illegible]

Compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans. [illegible] N. O. J. TISDALE, trésorier.

Demande de nourrice. [illegible]

Ciseaux, scies, &c. [illegible] H. H. BARLOW & CO.

A vendre. [illegible]

LIQUIDATION—LIQUIDATION. A. GALEPPI. [illegible]

Hôtel Fernandina-Conti. [illegible]

GRAND HAMAIS. NOUVEAUTES BAZARIENNES. [illegible] LAZARE & LEVASSEUR.

LE MONTE-CHRISTO, JOURNAL HEBDOMADAIRE de Romans, d'Histoire, de Voyages et de Poésie. Publié et rédigé par ALEXANDRE DUMAS, père. On s'abonne chez G. COPPENS & CO., rue de Chartres. [illegible]

CHARBON CANNEL ANGLAIS. [illegible] P. E. WILLARD.

Avis de Société. [illegible]

Parfum FLEUR DE RIZ DE CHINE. [illegible]

LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR FRANCAIS de la HAVANE AU HAVRE, touchant à Vigo, Espagne. ALMA, VIGO, BARCELONNE, CADIX, FRANC-COMTOIS. [illegible]

NOUVEAUTES, CONFECTIONS ET MODES. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

Entrepôt de tapis, No 19, RUE DE CHARTRES. [illegible]

Tapis, toiles cirées, nattes. [illegible] TODD & CO. 129 rue Canal.

Changement de magasin. [illegible]

F. NEWHALL. Entrepôt de Tapisserie française et américaine. Rue du Canal, No 60, encoignure Vieille-Levée. [illegible]

Dissolution de société. [illegible] JOHN DAWSON.

BANQUE D'AMERIQUE. [illegible]

Donnelly, Bezaine & Co. [illegible]

AVIS. [illegible]

$25 de Récompense. [illegible]

SEINES, EPERVIERS ET TRÉMAILLES [illegible]

B. & J. AUGUSTEEN, avocats. Passage de la Bourse, No 44.

AUX DAMES. [illegible]

Pour les gros et les petits. ALFRED MUNROE & CO, No 34, rue des Magasins, Encoignure Gravier. [illegible] Hommes et enfants. [illegible] Chemises patentées sans égales. [illegible] ALFRED MUNROE & Co, No 34, rue des Magasins.

Changement de magasin. J. H. CARTER & Co. [illegible]

COLLÉGE COMMERCIAL ET INSTITUT DE MATHEMATIQUES De Soulé, et l'Académie d'Ecriture de Wm Mitchell, réunis. Encoignure des rues Camp et Canal. Entrée, No 4, rue du Camp. [illegible]

Théâtre d'Orléans. [illegible] H. RUFFIER, contrôleur.

Sources minérales de l'Amite. Paroisse Livingston, Le. M. A. DARCANTEL, propriétaire [illegible]

Eau de Vichy naturelle. [illegible] GRANDE GRILLE. CELESTINS. [illegible]

A LOUER. [illegible] LOUIS F. MAXENT, 50, rue Toulouse.

Résidences d'été à louer A LA BAIE ST-LOUIS. [illegible] LOUIS F. MAXENT.

Nouvel Hôtel à Biloxi. [illegible]

HOTEL STOCKTON, A la Baie St-Louis. [illegible]

NOUVEAU MAGASIN de Chapellerie, 60, RUE DE CHARTRES. [illegible]

LA MAISON J. COLLON, [illegible]

Demande d'emploi. [illegible]

TOMBOLA. [illegible]

GODCHAUX FRÈRES, 107 et 109, VIEILLE-LEVÉE. [illegible]

AVIS AUX CHAPELIERS. [illegible] LEON PIERRE & Co.

LOTERIES DE SWAN & Co. Gros Lot. $60,000! [illegible] Les loteries ci-dessus seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DU FORT GAINES, en Georgie, dans le mois de juin 1857. DANS LA VILLE D'ATLANTA, Géorgie. [illegible] TRENTE MILLE BILLETS. MAGNIFIQUE PLAN! [illegible] PLAN DE LA LOTERIE. [illegible]

Troisième état annuel DE LA **Merchants Mutual Insurance COMPANY,** Du 1er juin 1856 au 30 mai 1857. [illegible]

AUX AFFLIGÉS. [illegible]

Papiers peints, nouveautés. [illegible]

A louer. [illegible] E. J. HART & Co.

A VENDRE. [illegible] LABORDE & XIQUES.